

Ordonnance sur le statut du corps enseignant (OSE)

Modification du 18.12.2019

Acte(s) législatif(s) de la présente publication :

Nouveau : –

Modifié(s) : **430.251.0** | 432.311

Abrogé(s) : –

Le Conseil-exécutif du canton de Berne,
sur proposition de la Direction de l'instruction publique,
arrête:

I.

L'acte législatif [430.251.0](#) intitulé Ordonnance sur le statut du corps enseignant du 28.03.2007 (OSE) (état au 01.01.2020) est modifié comme suit:

Annexes

Annexe 1: à l'article 27 (**mod.**)

II.

L'acte législatif [432.311](#) intitulé Ordonnance sur les écoles de musique du 22.02.2012 (OEMu) (état au 01.01.2012) est modifié comme suit:

Art. 14 al. 1 (mod.)

¹ Le traitement du corps enseignant correspond à la classe de traitement 7 prévue par la législation sur le statut du corps enseignant.

III.

Aucune abrogation d'autres actes.

IV.

La présente modification entre en vigueur le 1^{er} août 2020.

Berne, le 18 décembre 2019

Au nom du Conseil-exécutif,
le président: Ammann
le chancelier: Auer

Annexe 1 à l'article 27
(état au 01.08.~~2018~~2020)

Classes de traitement

Type d'école, degré scolaire et domaine d'enseignement	Classe de traitement
Basisstufe et cycle élémentaire	67
Ecole enfantine	67
Degré primaire	67
Degré secondaire I (sans la première année de la formation gymnasiale dispensée dans une école moyenne)	10
Enseignement spécialisé dispensé à l'école obligatoire, école spécialisée (y c. services ambulatoires)	10
Classe spéciale du degré primaire et du degré secondaire I	10
Co-enseignement dispensé à l'école enfantine, à la Basisstufe, au cycle élémentaire, au degré primaire ¹	67
Co-enseignement dispensé au degré secondaire I	10
Ecole moyenne, y compris la première année de la formation gymnasiale	15
Ecole professionnelle artisanale et industrielle: enseignement professionnel pratique ²	10
Ecole professionnelle artisanale et industrielle: formation professionnelle initiale	13
Maturité professionnelle, école supérieure de commerce	15
Ecole professionnelle commerciale; économie, droit, civisme, langues, sciences naturelles, histoire	15
Ecole professionnelle commerciale: autres disciplines	13
Année scolaire de préparation professionnelle, préapprentissage	10
Formation professionnelle supérieure, formation continue	15
Personnel assistant le corps enseignant	8

¹ Membres du corps enseignant avec Master of Arts (MA) in Special Needs Education / diplôme d'enseignement spécialisé (~~Master of Arts [MA]~~ in Special Needs Education): classe de traitement 10

² Membres du corps enseignant avec diplôme fédéral d'enseignement en école professionnelle: classe de traitement 13